ᓄᓇᕗᒻᒥ ᐃᓗᓯᓕᕆᓂᕐᒧᑦ ᑲᑎᒪᔨᑦ
RÉGIE RÉGIONALE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DU NUNAVIK
NUNAVIK REGIONAL BOARD OF HEALTH AND SOCIAL SERVICES

COMMUNIQUÉ

POUR DISTRIBUTION IMMÉDIATE

ÉVACUATIONS MÉDICALES D'URGENCE : LES ENFANTS POURRONT DÉSORMAIS ÊTRE ACCOMPAGNÉS D'UN PARENT OU TUTEUR LÉGAL À BORD

Kuujjuaq, le 29 juin 2018 – La Régie régionale de la santé et des services sociaux du Nunavik (RRSSSN) se réjouit d'apprendre qu'à compter du 29 juin 2018, les enfants évacués pour raisons médicales par avion Challenger vers les centres tertiaires du sud de la Province, pourront être accompagnés d'un parent à bord.

Pour rappel, au Nunavik, où les 14 communautés ne sont accessibles que par voie aérienne, les évacuations aéromédicales représentent le seul moyen d'offrir de manière sécuritaire les soins urgents, y compris pour les clientèles pédiatriques, auxquels les usagers ont droit. Jusqu'à présent, les évacuations à partir des centres de santé de Kuujjuaq ou de Puvirnituq permettaient le transport simultané d'un parent ou tuteur légal, à la seule exception des évacuations médicales urgentes vers les différents établissements de services spécialisés de Montréal, grâce aux services d'évacuation aéromédicale de l'ÉVAQ.

« C'est une excellente nouvelle pour les communautés, ainsi que pour le bien-être des enfants du Nunavik », exprime Minnie Grey, Directrice générale de la RRSSSN.

La Régie régionale de la santé et des services sociaux du Nunavik est un organisme public créé en 1978 en vertu de la Convention de la Baie-James et du Nord québécois. Elle est chargée de fournir sur presque tout le territoire du Québec situé au nord du 55e parallèle des services de santé et des services sociaux aux habitants des 14 communautés.

– 30 –

Source : Régie régionale de la santé et des services sociaux du Nunavik

Pour information : Anne Sellès
Agente de communication, RRSSSN
Tél. : 819 964-2222 poste : 293